

BOUM-ANNIVERSAIRE pour les 9 - 13 ans

Merci de noter que le présent contrat est en ligne sur le site web du Rado à titre d'exemple! Vous pouvez contacter notre secrétariat afin de prendre rdv avec un animateur pour venir le remplir. La présence de votre enfant lors de la signature du contrat est requise.

| | <u>Date :</u> <u>Ho</u> | oraire de la Boum : 18'00 – 21'00 |
|----------------|--|-----------------------------------|
| <u>Partena</u> | aires responsables de l'organisation : | |
| Jeunes | | |
| Nom | Adresse | |
| Prénom | Téléphone | |
| Age | | |
| | | |
| Nom | Adresse | |
| Prénom | Téléphone | |
| Age | | |
| Parents | s/adultes présents durant la soirée | 3 |
| Nom | Adresse | |
| Prénom | Téléphone | |
| | | |
| Nom | Adresse | |
| Prénom | Téléphone | |
| | eur référent | |
| Prénom | | |
| | | |
| oue domand | one que 2 adultos scient présents tou | ut au long do la soiróg |

Nous demandons que 2 adultes soient présents tout au long de la soirée.

Suggestions animations et jeux :

-

-

Chacun s'engage à respecter les consignes suivantes :

1. Respecter l'horaire:

- Le groupe organisateur peut disposer de la salle et de la cuisine dès 17h afin d'installer le matériel.
- La musique s'arrête à 21h, laissant jusqu'à 21h30 pour les rangements et nettoyages.

2. Respecter les locaux et le matériel mis à disposition :

• Le groupe organisateur s'engage à remettre en ordre les locaux. Il prend soin du matériel qui lui est mis à disposition.

3. Respecter les consignes suivantes :

• Interdiction d'utiliser des confettis

4. Les jeunes responsables de la soirée s'organisent pour la répartition des tâches, à savoir

- Concevoir la pub et la distribuer
- Aider à l'installation de la salle et du matériel
- Mettre en place le buffet
- Organiser un vestiaire si nécessaire
- Ranger le matériel
- Nettoyer la salle et la cuisine, vider les poubelles
- Ramasser les déchets éventuels aux alentours de la salle

5. Il est demandé aux adultes présents :

- De veiller à faire respecter le règlement
- De sortir de la salle si nécessaire afin d'assurer la surveillance des jeunes sur le parking ou dans le parc

Nous vous conseillons :

- De prévoir quelques jeux et animations
- De rythmer la soirée en alternant danses, jeux, moment repas, animation, gâteau et distribution des cadeaux par exemple

Divers:

Nous demandons une participation financière de CHF 70.- Si vous souhaitez que le Rado s'occupe de l'animation musicale, le coût s'élèvera à CHF 100.-

Le centre de loisirs dispose d'une machine à Croque-Monsieur, qui est mise à disposition gratuitement. Nous vous demandons d'apporter votre vaisselle.

Le groupe organisateur s'engage à respecter ce contrat et à se référer pour tout éventuel problème ou tensions lors de la soirée à l'animateur présent.

| Date : | Signatures : | |
|--------|--------------|--|
|--------|--------------|--|